

BAREME DES PRESTATIONS

SARL MARNEY PROPERTY, 16 rue Geoffroy Marie - 75009 Paris
E-mail : agence@marney-property.com
RCS de Paris n° 908 665 474 - TVA intracommunautaire : FR 02908665474
CPI 9201 2022 000 000 026 - Délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France
Garantie Financière pour un montant de 120 000€ - GALIAN Assurance, 88 rue de la Boétie 75008 Paris

HONORAIRES DE VENTE : *maximum applicable à compter du 26.01.22*

RIX DE VENTE	HONORAIRES TTC
Jusqu'à 100 000€	10%
De 100 001€ à 300 000€	7%
De 300 001€ à 900 000€	6%
A partir de 900 001€	5%

Pour l'application du présent barème, la tranche applicable est déterminée exclusivement au regard du prix net vendeur du bien, indépendamment du prix incluant les honoraires. Sauf stipulation contraire prévue au mandat, les honoraires sont en principe à la charge du vendeur. Ils peuvent, selon les modalités convenues entre les parties, être mis à la charge de l'acquéreur. Les honoraires sont dus uniquement en cas de réalisation effective de la vente et sont exigibles lors de la signature de l'acte authentique.

HONORAIRES DE LOCATION HABITATION : *à la charge du locataire*

- Bail vide ou meublé soumis à la loi n°89-462 du 6 juillet 1989
 - Honoraires de visite, constitution de dossier : 12 € TTC/m²
 - Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3 € TTC/m²
- Bail soumis au Code Civil (résidence secondaire et bail société)
 - Honoraires : 10 % HT (12 % TTC) du loyer annuel Hors Charges

HONORAIRES DE LOCATION HABITATION : *à la charge du bailleur*

Honoraires de négociation, de visite, de constitution du dossier et de réalisation de l'état des lieux d'entrée : 8 % HT (9,60 % TTC) du loyer annuel Charges Comprises

HONORAIRES DE LOCATION : *bail professionnel ou commercial*

Honoraires : 30 % HT (36 % TTC) du loyer annuel Hors Taxes et Hors Charges
Cette rémunération est à la charge partielle ou totale du preneur selon la rémunération versée par le bailleur prévue au mandat. Elle est payable à la signature du bail. Ces honoraires peuvent être éventuellement complétés par des honoraires liés au résultat contractuellement fixés par mandat.